

LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR

ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

# RENCONTRE RIVERAINS

## SECTEUR MARSEILLE NORD BASSENS

NOTE DE SYNTHESE

VERSION 0 DU 04/07/2019

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :



## DATE ET LIEU

04/07/2019	39 Boulevard Lavoisier, Maison des femmes, Marseille
------------	--

## INTERVENANTS

Jean-Marc ILLES	SNCF Réseau – Responsable Pôle Prospective
Bernard COUVERT	ARTELIA – Conseil et stratégie
Alain PREA	SNCF Réseau
Stéphane SAINT-PIERRE	Nicaya Conseil – Concertation
Laure BAUDIN	Nicaya Conseil – Concertation

## SOMMAIRE

## Introduction

<b>1.1. La concertation sur les aménagements des phases 1 et 2 de la LNPCA.....</b>	<b>2</b>
<b>1.2. Les objectifs des ateliers riverains.....</b>	<b>3</b>
<b>1.3. La rencontre avec les riverains du secteur Marseille Nord Bassens.....</b>	<b>3</b>

## Thématiques abordées lors des échanges

## Suites

## Introduction

**1.1. La concertation sur les aménagements des phases 1 et 2 de la LNPCA**

SNCF Réseau a engagé à compter du 12 juin une étape active de concertation avec le public portant sur les aménagements des phases 1 et 2 du projet LNPCA. L'objectif de cette concertation, qui durera jusqu'au 18 octobre, est d'informer le public et de recueillir ses avis et contributions sur le projet, ses objectifs et les variantes d'aménagement proposées.

Dans les Bouches-du-Rhône, les aménagements portés à la concertation consistent à :

- Sécuriser les passages à niveau de Saint-Henri et Saint-André ;
- Doubler partiellement les voies du port ;
- Aménager un garage TER et voies fret/GPMM à Arenc ;
- Aménager la halte d'Arenc – Euroméditerranée (2 voies à quai) ;
- Redéfinir les voies de la gare Saint-Charles en surface ;
- Réaménager et créer des voies de garage TER dans le technicentre de La Blancarde ;
- Créer une 5<sup>ème</sup> voie à quai en gare de La Blancarde ;
- Construire une gare souterraine à Saint-Charles ;
- Aménager les entrées nord/sud du tunnel Saint-Charles ;
- Implanter une 4<sup>ème</sup> voie entre la Blancarde et La-Penne-sur-Huveaune ;

Pour que chacun puisse s'informer et donner son point de vue, le maître d'ouvrage a prévu dans les Bouches-du-Rhône, les dispositions suivantes :

Dispositif sur le nœud ferroviaire marseillais	
Ateliers à destination des riverains	<ul style="list-style-type: none"> <li>8 juillet : Marseille Nord – St-Louis – La Delorme</li> </ul>
Permanences à destination des riverains	<ul style="list-style-type: none"> <li>9 juillet : Gare Saint-Charles</li> <li>10 juillet : Blancarde</li> <li>11 juillet : 4<sup>ème</sup> voie Blancarde - La Penne sur Huveaune</li> <li>4 et 17 juillet : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles</li> <li>4 et 17 juillet : Marseille Nord : St-André, St-Henri, St-Louis, La Delorme</li> </ul>
Réunions publiques locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>9 septembre 2019 : Saint-Charles - blocs Est et Ouest</li> <li><b>26 septembre 2019 : Marseille Nord</b></li> <li>30 septembre 2019 : Blancarde – 4<sup>ème</sup> voie Blancarde - La Penne sur Huveaune</li> <li>1er octobre 2019 : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles</li> </ul>
Ateliers thématiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>27 septembre 2019 : Environnement Développement Durable à Toulon</li> <li>2 octobre 2019 : Socio-économie à Marseille</li> <li>3 octobre 2019 : Saturation ferroviaire à Nice</li> </ul>
Réunion de clôture	<ul style="list-style-type: none"> <li>17 octobre 2019 à Marseille</li> </ul>

## 1.2. Les objectifs des ateliers riverains

Dans le cadre de cette concertation avec le public, 6 ateliers riverains sont organisés dans les Bouches-du-Rhône. Ces ateliers ont pour objectifs de :

- Présenter dans le détail les différents aménagements étudiés par SNCF Réseau aux riverains de chaque secteur concerné ;
- Proposer un niveau de détail plus fin en donnant la priorité de l'information aux riverains ;
- Recueillir les contributions des riverains sur les points forts, points faibles et propositions d'amélioration sur les aménagements (et variantes) étudiés ;
- Prendre en considération les contributions dans la perspective des réunions publiques locales du mois de septembre 2019.

## 1.3. La rencontre avec les riverains du secteur Marseille Nord Bassens

La rencontre avec les riverains du secteur Marseille Nord Bassens, organisée le jeudi 4 juillet 2019, à la Maison des femmes de la cité Bassens, à Marseille, a eu pour objectifs de présenter les variantes étudiées pour le traitement de l'entrée nord du tunnel vers Marseille Saint-Charles, puis de faire évaluer et enrichir ces propositions par les participants.

Seize personnes ont participé à la rencontre.

En introduction à la séance, les participants ont disposé d'un temps de présentation durant lequel ils ont été invités à s'exprimer sur les enjeux qui du projet.

Il s'agissait pour eux de :

- Connaître les variantes d'entrée de tunnel vers Marseille Saint-Charles au droit de la cité Bassens :
  - o Solution de doublement du tunnel de Saint-Louis :
    - Solution d'entrée du tunnel vers Saint-Charles dans la zone de transfert des déchets ;
    - Solution d'entrée du tunnel vers Saint-Charles dans la cité Bassens ;

- Solution sans doublement du tunnel de Saint-Louis :
  - Solution d'entrée du tunnel vers Saint-Charles dans la zone de transfert des déchets ;
  - Solution d'entrée du tunnel vers Saint-Charles dans la cité Bassens ;
- Prendre connaissance des services de mobilité proposés par le projet ;
- Mieux connaître les enjeux liés à la mobilité et aux transports en commun sur l'arrondissement du 15 -16 de Marseille ;
- Evoquer le possible projet de renouvellement urbain lié à 2 variantes d'aménagements proposées ;

La présentation des évolutions du projet, du dispositif de concertation publique, des impacts générés sur les circulations par les passages à niveau et des variantes d'aménagements proposées a permis aux participants, à travers un échange structuré et ouvert, d'exprimer leurs points de vue et de formuler des questionnements sur le projet.

Le maître d'ouvrage a rappelé que le dispositif d'information ferait l'objet d'actualisations durant l'été avec un nouveau dossier support de la concertation, plus détaillé et intégrant les contributions des ateliers diffusé en début septembre.

La présente synthèse regroupe les éléments les plus significativement évoqués par les participants au cours de cette rencontre.

## THEMATIQUES ABORDEES LORS DES ECHANGES

Les interventions ont majoritairement porté sur le choix entre la variante dite « Centre de transfert des déchets » et la variante dite « Bassens ».

Les participants ont partagé unanimement le constat selon lequel les délais de réalisation du projet sont très (trop) lointains.

Certains participants préféreraient la solution de destruction de Bassens afin de pouvoir être relogés dans de meilleures conditions. D'autres participants préfèrent la solution passant par le centre de transport des déchets qui évite la cité Bassens.

Mme la sénatrice Samia Ghali a incité l'assistance à rester vigilante sur la variante impactant Bassens et impliquant une requalification urbaine du quartier. Cette requalification pourrait occasionner des difficultés de relogement et une situation finale qui ne serait pas forcément satisfaisante si les habitants sont séparés de leur communauté ou placés dans des quartiers qu'ils n'ont pas choisi avec un niveau confort moindre que celui qu'ils connaissent actuellement. Elle a rappelé que des demandes de financement dans le cadre du NPNRU sont en cours pour améliorer l'état de la Cité de Bassens.

**Elle a noté le raccourcissement du tiroir de stockage des déchets et la diminution du nombre de trains passant devant la cité du fait des circulations empruntant le tunnel au Nord et donc globalement des nuisances devant la cité.**

Les principaux points de vigilance formulés par les participants ont porté sur :

- L'existence d'un tunnel des mines de Gardanne sous lequel le tunnel vers Saint-Charles en projet devra passer ;
- Le défaut d'entretien des voies de la SNCF derrière le mur de Bassens ainsi qu'à Saint-Antoine ;
- La démolition de l'école prévue quelle que soit la variante retenue et qui doit donner lieu à un projet de renouvellement urbain concerté ;

- Le fait que les wagons de déchets s'arrêtent et stationnent régulièrement au niveau de la Cité de Bassens car les conducteurs ne vont pas jusqu'au bout de la ligne du centre de tri ; Sujet relevant du centre de tri dépendant de la Métropole
- La crainte que des travaux devant Bassens conduisent à ré-ouvrir le mur donnant accès à la voie ferrée, ce qui présenterait alors un risque élevé pour les enfants de la Cité. SNCF Réseau a confirmé que de tels aménagements n'étaient pas prévus dans aucune des variantes

D'autres échanges ont porté sur l'accoutumance des habitants au bruit actuel des trains malgré son intensité et le fait que la réduction du passage des trains de 50% à l'horizon 2030 ainsi que l'arrêt du train de déchets ne pourra être que profitable. Enfin, Mme la sénatrice Samia Ghali a demandé à la SNCF de prévoir d'embaucher des habitants du quartier lorsque les travaux viendront à commencer.

## LES SUITES

- La présente note de synthèse de la rencontre et les supports de présentation utilisés sont mis en ligne sur le site internet du projet LNPCA.
- Une permanence pour les riverains sera organisée à Saint-Antoine le 17 juillet 2019.
- Les contributions seront prises en considération par SNCF Réseau en vue des réunions publiques locales du mois de septembre : 26 septembre pour le secteur de Marseille Nord.
- Les contributions seront intégrées au bilan de la concertation avec le public qui se poursuit jusqu'au 18 octobre 2019.